

EN PLUS DE SON OFFRE DE SOINS PSYCHIATRIQUES, LE CENTRE PSYCHIATRIQUE SAINT-BERNARD OFFRE UN ACCOMPAGNEMENT HOSPITALIER ET RÉSIDENTIEL DANS DIFFÉRENTES STRUCTURES ADAPTÉES AU TRAJET DE SOINS DES PERSONNES DITES « INTERNÉES ».

Missions

Le trajet de soins est préparé, aménagé, organisé pour faire perdurer la situation de libération à l'essai au domicile ou en institution en partenariat avec d'autres structures et/ou l'entourage.

Public

- Interné(e)s libéré(e)s à l'essai résidant en institution ou à domicile.
- Interné(e)s encore en annexe/E.D.S avec un projet de reclassement à court et moyen terme.

Indications

Patient(e)s avec des difficultés telles que la perte de repères, arrêt du traitement, aggravation de la maladie mentale, consommations de substances ou d'alcool, craintes d'un éventuel passage à l'acte nécessitant une prise en charge rapide...



DISPOSITIFS D'ACCUEIL POUR PERSONNES « INTERNÉES »

Pour tout renseignement concernant les structures hospitalières:

Eva SZECHENYI, Coordinatrice « Internés »

☎ 0492/97 67 95 ou 064/31 10 75

@ eva.szechenyi@fracarita.org

📍 Rue Jules Empain, 43 - 7170 MANAGE

<http://www.cp-st-bernard.be>

Pour tout renseignement concernant la MSP Bois de la Fontaine :

Véronique HOUCARD, Coordinatrice MSP

☎ 064/23 92 56 ou 064/23 92 59

@ veronique.houchard@fracarita.org

Stéphanie SPLINGARD, Assistante sociale MSP

☎ 064/23 92 58

@ stephanie.splingard@fracarita.org

📍 Rue du Vieux Chemin de Fer, 31 - 7170 MANAGE

<http://www.cp-st-bernard.be>

Pour tout renseignement concernant l'IHP L'Entre-Temps :

Emmanuel THERMOLLE, Coordinateur IHP

☎ 064/84 10 02 ou 0491/19 98 94

@ emmanuel.thermolle@fracarita.org

📍 Rue de Baume, 318 - 7100 HAINE-SAINT-PAUL

<http://www.ihplentretemps.be>

www.cp-st-bernard.be

CENTRE PSYCHIATRIQUE SAINT-BERNARD
RUE JULES EMPAIN, 43 - 7170 MANAGE



MSP – Maison de Soins Psychiatriques

La MSP Bois de la Fontaine propose un hébergement résidentiel pour adultes présentant des troubles mentaux chroniques stabilisés et qui ont besoin d'un soutien continu dans la vie quotidienne. La MSP comporte 4 Unités de Vie ouvertes (libre circulation) ayant chacune un projet spécifique et adapté.

IHP – Initiative d'Habitations Protégées

L'IHP L'Entre-Temps est un lieu de vie et de transition où chaque résident(e) peut s'épanouir à son rythme, se confronter et se tester aux réalités de la vie quotidienne en vue d'acquérir des aptitudes pour une plus grande autonomie.

L'encadrement au sein de l'IHP peut être très varié : aide socio-administrative, organisation d'activités, accompagnement social et soutien dans des domaines divers : santé, relationnel, réinsertion socio-professionnelle, parentalité, développement d'habiletés et d'apprentissage des gestes de la vie quotidienne, soutien dans les projets de rétablissement...

Unité des ARTS (Accompagnement et Réhabilitation de patient(e)s avec Troubles Spécifiques)

Cette Unité accueille des patient(e)s atteint(e)s d'un handicap mental léger associé à des troubles spécifiques. La prise en charge dynamique a lieu dans un environnement contenant et structurant. Les patient(e)s pourront y être stabilisé(e)s sur le plan psychiatrique et physique. Le travail se concentre sur les activités de psycho-éducation et sur le suivi thérapeutique.

- Unité de Soins 23 -

L'Unité de Soins 23 est une Unité qui accueille des patient(e)s présentant une déficience mentale modérée à sévère associée à une pathologie psychiatrique. Le type de prise en charge choisie met le (la) patient(e) au centre d'une réflexion avec la famille et le réseau afin de proposer le trajet de soins le plus adéquat au regard des besoins du (de la) patient(e). Cette hospitalisation de durée variable permettra de faire le point de la situation et d'éviter les sanctions judiciaires (révocation, suspension).

HOPITAL

- Unité de Soins 11 -

L'objectif de ces lits de crise est de permettre une hospitalisation rapide et intensive pour éviter la révocation en établissement de défense sociale. Cette hospitalisation de durée variable pourra servir de lieu pour se poser, stabiliser le traitement, réfléchir à la situation et éventuellement réorienter le projet de réinsertion.

- Unité de Soins 16 -

L'Unité de Soins 16 est scindée en 2 Unités ayant chacune une spécificité propre :

Unité du PARI (Projet Assuétudes, Réhabilitation et Intégration)

Cette Unité accueille des patient(e)s souffrant de psychose associée ou non à des addictions. Un travail spécifique est fait au niveau des dépendances tant physiques que psychologiques et ce, dans l'objectif de vivre au quotidien sans consommation. La prise en charge y est dynamique et constructive.

Des collaborations peuvent être créées avec les Centres de Postcure afin que les patient(e)s qui le nécessitent ou le désirent puissent continuer leur trajet de soins vers de telles structures plus autonomes et en milieu ouvert.